

## Termes de référence

### Objet

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'Experts dans le cadre du projet SOLiD : Promotion du Dialogue Social dans les Pays du Sud Méditerranéen.

### Lieu

Maroc, Tunisie, Jordanie, Algérie, Liban, Palestine / *Physiquement & à distance*

### Contexte

Le dialogue social s'impose aujourd'hui comme un élément essentiel du succès des négociations collectives tripartites, dont le but est de déboucher sur la concrétisation d'avancées sociales dans les relations professionnelles et l'environnement des affaires dans sa globalité.

Le concept, institutionnalisé par l'Organisation Internationale du Travail, a fait l'objet de nombreuses conventions internationales engageant les pays européens ainsi que ceux du sud de la Méditerranée.

Si diverses structures de gouvernance et d'appui aux décideurs publics en matière de développement économique et social ont été mises en place durant les dernières décennies, certains pays accusent un retard croissant dans la prise compte de ces considérations nouvelles, pourtant inhérentes à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Par ailleurs, les changements politiques majeurs qui se sont produits dans la région à partir de 2011, ont mis en avant les limites des politiques économiques et sociales suivies jusqu'à présent, notamment dans les pays du Sud de la Méditerranée, et fait resurgir l'impératif social au premier plan des revendications populaires.

Enfin, le dialogue social dans la région méditerranéenne n'a été, jusqu'à présent, que peu considéré par les gouvernements, qui se cantonnaient à des négociations collectives dont les priorités et les orientations stratégiques étaient définies unilatéralement, ce qui a conduit les partenaires engagés dans ce processus à réfléchir à une refonte des mécanismes du dialogue dans les pays du Sud, avec pour double objectif une mise à niveau au sein même des pays du Sud entre eux et une réduction des écarts avec les pays du Nord méditerranéen en la matière.

Ainsi, dans la continuité du processus de Barcelone entamé en 1995 et institutionnalisé en 2007 dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, diverses initiatives ont été proposées par l'Union Européenne pour renforcer le dialogue social à travers une approche quadripartite impliquant à la fois les **gouvernements**, les **partenaires sociaux** traditionnels (organisations d'employeurs et syndicats), mais également les organisations de la **société civile** et les **collectivités territoriales**, amenées à jouer un rôle de premier plan dans le plaidoyer et la mise en place de politiques économiques et sociales tenant compte des objectifs de développement à l'échelle locale.

C'est dans ce cadre qu'est née l'initiative SOLiD, visant à promouvoir le dialogue social dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Les objectifs de ce projet sont de fournir aux organisations d'employeurs, de travailleurs, et de la société civile situées dans les trois pays cibles, l'expertise nécessaire pour identifier conjointement les questions prioritaires répondant aux besoins de chaque pays pour aboutir à un dialogue plus dynamique et plus équilibré avec les gouvernements, l'objectif ultime étant de renforcer les capacités de dialogue entre les groupes cibles pour un dialogue social et sociétal durables et équilibrés.

La première phase de ce projet, initialement implémentée par la Confédération Syndicale Internationale (ITUC-CSI), l'Arab Trade Union Confederation (ATUC), l'Union Maghrébine des Confédérations d'Entreprises (BUSINESSMED), et les organisations ANND et Solidar avec l'appui de partenaires du Nord de la Méditerranée à l'instar de Progetto SUD Italy, mise en place entre 2016 et 2018, a couvert trois pays (le Maroc, la Tunisie, la Jordanie) et a abouti à la rédaction d'une charte en douze points appelés à être déclinés en réformes concrètes pour la promotion du dialogue social dans les pays de la rive Sud.

Le projet SOLiD entamant sa deuxième phase (2021-2024), le consortium portant le projet (composé de l'ITUC, de l'ATUC, de BUSINESSMED et de l'ANND) se donne cette fois-ci pour objectif l'élargissement de l'initiative à trois nouveaux pays que sont l'Algérie, le Liban, et la Palestine. L'ambition du consortium est d'adapter la charte du dialogue social aux contextes nationaux respectifs et de la faire adopter par ces nouveaux partenaires, ainsi que le renforcement des capacités des organisations impliquées dans le dialogue social au niveau de chaque pays et l'élaboration de plans d'action nationaux sur chacun des articles de la charte.

Pour mener à bien cette mission, le Secrétariat du projet SOLiD a entamé cette seconde phase par un programme de sensibilisation et de mobilisation des différents partenaires sociaux et de la société civile. Cette étape essentielle de mise à niveau entre les partenaires des pays rejoignant le projet et ceux de la première phase a consisté essentiellement en la conduite d'études pays sur la question du dialogue social, ainsi qu'un programme de renforcement des capacités à destination des groupes cible en Algérie, au Liban et en Palestine et de convergence entre les six pays d'implémentation.

Dans cette optique, les partenaires du projet sont amenés à solliciter les services d'experts indépendants pour la constitution d'une base d'expertise thématique sur les différents points de la charte SOLiD, eux-mêmes constituant une déclinaison des objectifs de développement durable des Nations-Unies. Ces personnes ressources seront sollicitées par la suite pour le conseil technique au consortium du projet, la réalisation d'études thématiques sur chacun des points de la charte, ainsi que l'animation de sessions de discussion multipartites impliquant à la fois partenaires sociaux, société civile, autorités locales, conseils économiques et sociaux, associations professionnelles, et représentants gouvernementaux.

## Objectifs et livrables de la mission

Le consortium du projet SOLID souhaite constituer un groupe d'experts qui auront pour mission d'accompagner le Secrétariat du projet sur les thématiques de développement économique et social intervenant au cœur du dialogue social multipartite dans les pays du sud méditerranéen.

En ce sens, l'expert recruté aura pour principales missions :

- 1- **L'assistance technique et programmatique** à l'équipe du projet en tant que membre du conseil consultatif de SOLiD 2 (**deux réunions par an**)
- 2- **L'élaboration de fiches thématiques (factsheet)** sur un (ou plus) des points de la charte SOLiD. Ces fiches auront vocation à décrire la situation de chaque pays concerné par la tenue d'une réunion multipartite quant à la thématique en question. Les réunions multipartite prévues sont au nombre de 6 et verront la participation des partenaires sociaux, de la société civile, des autorités locales et gouvernementales, ainsi que des conseils économiques et sociaux de chaque pays cible
- 3- **L'élaboration de présentations** sur la thématique d'expertise qui servira de support à l'animation de réunions thématiques durant les rencontres multipartites
- 4- **La conduite des réunions thématiques** durant les rencontres multipartites
- 5- **La rédaction du compte rendu** des rencontres multipartites
- 6- La formulation, à terme et de manière conjointe avec l'ensemble du groupe d'experts, des **résultats des rencontres dans un document de synthèse** qui servira de base au développement de plans d'action autour de la charte SOLiD

## Compétences et qualifications

### Compétences académiques et professionnelles

- Diplôme d'études supérieures avec une formation universitaire (type Doctorat ou bac+5), de préférence dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences juridiques ou économiques ; ou domaine connexe.
- Expérience conséquente d'appui aux organisations et institutions (publiques et privées); dans la gestion de projet, la coordination de réseaux interprofessionnels ou associatifs, notamment sur les activités de renforcement de capacités ; (expérience cumulée d'au moins 5 ans)
- Expérience des projets régionaux et de la collecte de données régionales et multisectorielles
- Expérience dans le domaine du dialogue social permettant d'évaluer le rôle et les positions des différents partenaires du dialogue (4 types de partenaires : Gouvernements, Employeurs, Employés, Société Civile)
- Expérience de l'animation de séminaires et d'ateliers de renforcement de capacités relatifs aux domaines du travail et du dialogue social.

## Qualités personnelles

- Faire preuve d'enthousiasme et d'esprit d'initiative,
- Posséder des qualités relationnelles certaines,
- Etre capable d'appuyer et conduire plusieurs activités simultanément,
- Etre capable d'évoluer et de s'adapter à un contexte sociopolitique incertain,
- Aptitude à être mobilisé et à se déplacer dans les pays de la rive sud,
- Montrer des qualités de loyauté, de confiance, de flexibilité et de diplomatie.

## Contrat et rémunération

Les honoraires seront définis après prise de contact avec le candidat pour la proposition d'une offre financière et conformément à la grille de la Commission Européenne en fonction du niveau d'étude et d'expérience dans le ou les domaines de compétence.

Les candidats intéressés sont invités à remplir le formulaire ci-après au plus tard le **lundi 9 mai 2022**.

Lien du formulaire :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVVG2u1vALP4mWhuJjEZKR96SrMbgrX3P1D4CiKHtk5cWMhA/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVVG2u1vALP4mWhuJjEZKR96SrMbgrX3P1D4CiKHtk5cWMhA/viewform?usp=pp_url)